

4. PARTICIPER À LA RECHERCHE MONDIALE

4.10. Universitaires étrangers aux États-Unis

La présence d'universitaires étrangers dans les établissements d'enseignement supérieur des États-Unis est un indicateur de l'attrait que les universités de ce pays exercent à l'échelle internationale et des possibilités que ce pays offre aux chercheurs.

En 2007/08, ces établissements ont accueilli 106 000 universitaires étrangers pour enseigner ou faire de la recherche. La plupart d'entre eux effectuaient des travaux de recherche et les deux tiers travaillaient dans le domaine des sciences du vivant, en biologie, dans la santé ou dans les sciences physiques ou l'ingénierie.

Aux États-Unis, 20 pays représentaient 80 % des universitaires étrangers. Parmi les universitaires non ressortissants des États-Unis, plus de 22 % étaient chinois, 9 % environ coréens ou indiens et 5 % des japonais. Pour l'Europe, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni ont chacun fourni entre 2 % et 5 %. Le Canada représentait 4.5 % de l'effectif total.

Pour la plupart des pays de l'OCDE, le rapport entre les universitaires « mobiles » en poste dans des universités des États-Unis et ceux qui travaillent dans leur pays oscille entre 1 et 3 pour 100. La mobilité universitaire est particulièrement significative en provenance de Corée (14 pour 100), des Pays-Bas (8 pour 100), de la Fédération de Russie (6 pour 100), mais aussi du Canada, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie et du Mexique (4 pour 100 chacun).

La population d'universitaires étrangers travaillant aux États-Unis a augmenté au cours des 14 dernières années (ils étaient 60 000 en 1993/94). Après un recul au cours des deux années universitaires qui ont suivi le 11 septembre 2001, en raison des changements en matière de visas, le nombre d'universitaires étrangers augmente de nouveau depuis 2004 et le chiffre de 2007/08 représente une progression de 8 % par rapport à l'année précédente.

L'accroissement de la population d'universitaires étrangers est dû à l'arrivée massive et régulière d'Asiatiques. Beaucoup travaillaient déjà dans des universités américaines au milieu des années 90, mais le nombre provenant de Corée, d'Inde ou de Chine ne cesse de croître à des taux annuels moyens de 8 % à 9 %. Les effectifs venus d'Italie (6 %), du Taipei chinois (6 %) et de Turquie (7 %) ont aussi progressé rapidement. La progression de la mobilité en provenance de la plupart des pays européens est plus modeste (environ 2 % par an en moyenne).

Si les universitaires étrangers sont encore pour la plupart des hommes, les femmes sont plus nombreuses que dans le passé ; en 2007/08, elles ont représenté 34 % du total des universitaires étrangers aux États-Unis.

Données Open Doors

L'Institute of International Education (IIE) est une organisation internationale à but non lucratif, spécialisée dans les échanges éducatifs et culturels. Il réalise chaque année une enquête statistique sur la mobilité internationale des étudiants aux États-Unis. *Open Doors* constitue depuis longtemps une source d'information exhaustive sur les étudiants étrangers aux États-Unis et sur les ressortissants américains partis étudier dans d'autres pays. Elle met en lumière les faits et les tendances essentiels relatifs aux flux d'universitaires étrangers aux États-Unis.

Les universitaires étrangers ne sont par définition ni des immigrants ni des étudiants (enseignants et/ou chercheurs et administrateurs). Ils peuvent également être rattachés à des établissements aux États-Unis pour d'autres activités comme des conférences, des colloques, des missions d'observation, des services d'experts conseil ou d'autres activités de perfectionnement professionnel de courte durée. L'enquête porte uniquement sur les établissements délivrant des doctorats.

Source

OCDE, à partir des données de l'Institute of International Education (IIE), juin 2008.

Pour en savoir plus

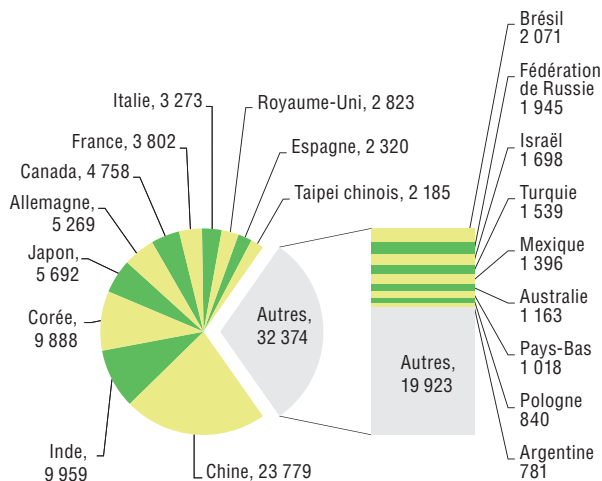
Institute of International Education (2008), *Open Doors 2008: Report on International Educational Exchange*, New York, www.openddoors.iienetwork.org/page/OpenDoors2008.

Notes des graphiques

L'année de référence pour le nombre d'universitaires pour 100 chercheurs des universités du pays d'origine est 2007 pour l'Argentine et la Fédération de Russie ; 2006 pour l'Allemagne, la Corée, l'Espagne, la France, l'Italie, le Japon, la Pologne, le Taipei chinois et la Turquie ; 2002 pour l'Autriche, la Finlande et la Suisse ; et 2003 pour les autres pays.

Vingt premières économies d'origine des universitaires étrangers aux États-Unis, 2007/08

Nombre d'individus

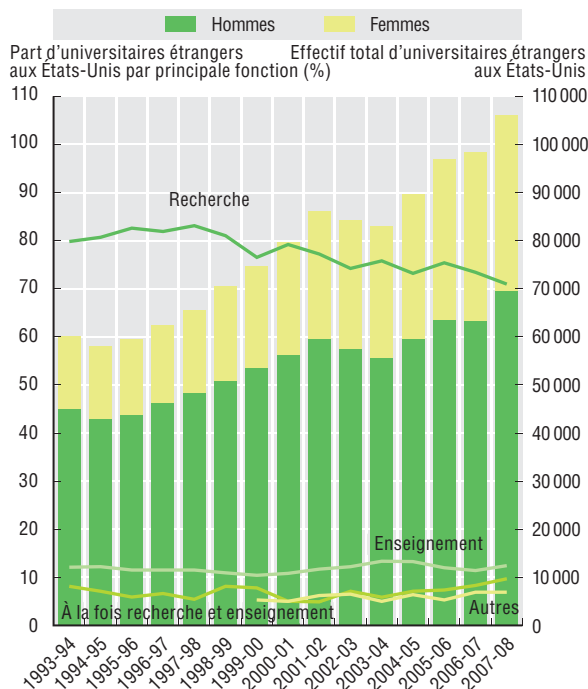


106 123 universitaires étrangers travaillant dans des universités aux États-Unis en 2007-08

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/784413130185>

Évolution des effectifs d'universitaires étrangers aux États-Unis, par sexe et activité, entre 1993/94 et 2007/08

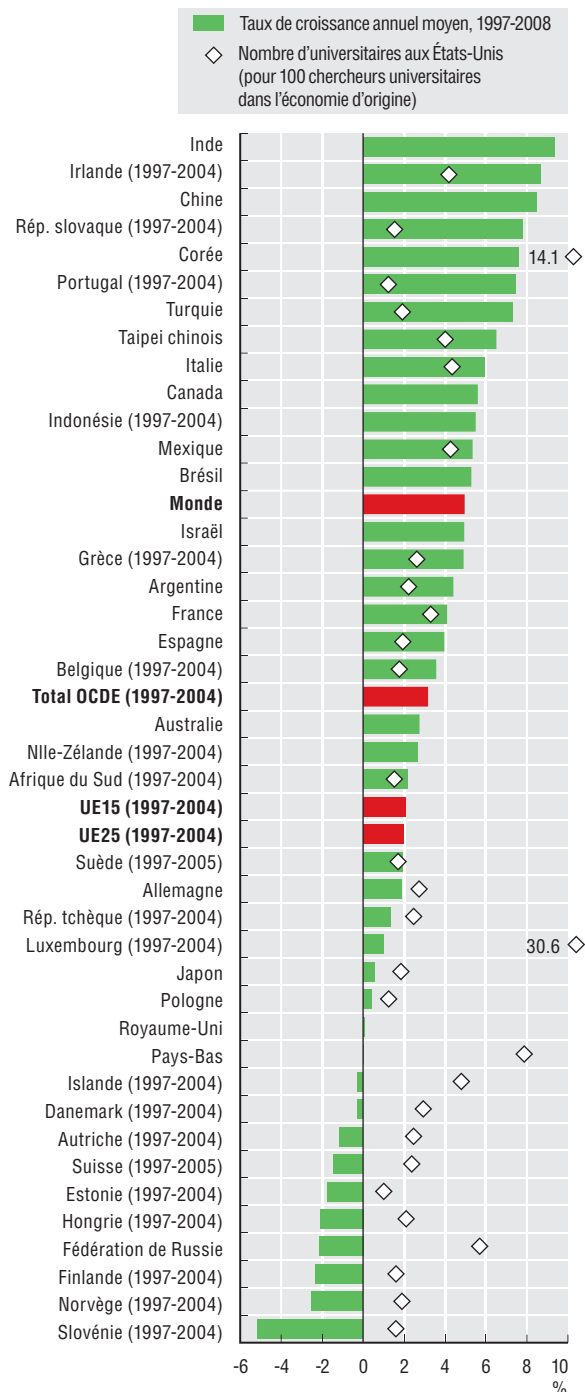
Nombre d'individus et pourcentage du total des universitaires étrangers



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/784426165701>

Évolution des effectifs d'universitaires étrangers, par économie d'origine, entre 1996/97 et 2007/08

Taux de croissance annuel moyen



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/784431751554>



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2009**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Universitaires étrangers aux États-Unis », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2009-54-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.